

Comprendront-ils un jour?



André Fontaine

L'ancien directeur du Monde, décédé en 2013, dans son blog «fontaine de la politique» (<http://fontainedelapolitique.over-blog.com/2023/06/comprendront-ils-jamais.html>), constatait que depuis 1958, «la France a été affublée d'une Constitution qui facilite, grâce à un coup d'Etat permanent, l'appropriation par un individu des pouvoirs législatif et exécutif. Cette contradiction a pu subsister car elle a été installée par l'homme providentiel derrière le prestige duquel la bourgeoisie nationale se retranche pour maintenir une Constitution antidémocratique. Il a fallu des décennies pour que les citoyens ouvrent un œil et manifestent leur opposition en se réfugiant dans l'abstention aux législatives. Mais comment sortir de la mélasse constitutionnelle?»

Le 28 septembre 1958, à l'initiative du gouvernement, les Français étaient appelés par référendum à répondre par OUI ou par NON à la question suivante: «Approuvez-vous la Constitution qui vous est proposée par le Gouvernement de la République?». Nous étions alors dans la IV^e République, le président de la République était René Coty et le président du Conseil était Charles de Gaulle. Cette Constitution avait été élaborée par un prétendu «Comité consultatif constitutionnel» dirigé d'une main de fer par Michel Debré et Charles de Gaulle lui-même qui relisait et corrigeait tous les soirs l'avancée de la rédaction.

Les résultats furent les suivants :

- Inscrits : 47 249 142
- OUI : 31 123 483 (82,60 %)
- NON : 6 556 073 (17,40 %)
- Votes blancs et invalides : 418 297 (1,10 %)
- Abstentions : 9 151 289 (19,37 %)

Quelques jours avant ce référendum, le philosophe Jean-Paul Sartre, dans l'hebdomadaire L'Express, publiait deux articles les 11 et 25 septembre pour appeler à voter NON. Ils étaient prémonitoires...

Dans son article du 11 septembre, «La Constitution du mépris», Jean-Paul Sartre affirme que «le régime gaulliste sentira jusqu'à sa fin et dans toutes ses manifestations l'arbitraire et la violence dont il est issu». Il ajoute même «Tout est truqué».

Dans son article du 25 septembre, «Les grenouilles qui demandent un roi», trois jours, donc, avant le scrutin, il appelle les Français à comprendre «qu'on ne tire pas un pays de son impuissance en confiant la toute-puissance à un seul homme». Et pour Sartre, «OUI c'est le rêve; NON c'est le réveil. Il est temps de savoir si nous voulons nous lever ou nous coucher».

Ainsi, tout était écrit dans l'œuf de la constitution de la cinquième république, qui a désormais 65 ans (la troisième a duré de 1871 à 1940, soit 69 ans). C'est dire qu'il y a autant de différences entre 1871 et 1940 qu'entre 1958 et 2023. Et explique la panade dans laquelle se trouvent actuellement tous nos gouvernants, marqués par leur impopularité et l'impuissance de leurs politiques. Il est grand temps d'en changer. Que vive la sixième!

Bruno Bourgeon, président d'AID <http://www.aid97400.re>

D'après le Blog de Fontaine de la politique du 11 Juin 2023 <http://fontainedelapolitique.over-blog.com/2023/06/comprendront-ils-jamais.html>